



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet : RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Délibération n° 2024.09.19.091

Rapporteur : Michel ROUGÉ

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et à la délégation donnée par le Conseil Municipal le 27 mai 2020, Monsieur le Maire a rendu compte des décisions suivantes :

▪ **Convention de mise à disposition de la salle des fêtes**

Convention de mise à disposition de la salle des Fêtes pour la représentation du spectacle de chant de deux classes (petite section et grande section) dans le cadre des activités scolaires regroupant 300 personnes au maximum le jeudi 20 juin 2024.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit et fait l'objet d'une convention ci-annexée.

▪ **Convention de mise à disposition du gymnase Palanque**

Mise à disposition des écoles élémentaires Les Sables et Arthur Rimbaud, du gymnase de la Palanque de la ville de Launaguet, le vendredi 14 juin 2024 de 10h à 15h30, dans le but d'organiser la rencontre des correspondants autour d'une journée sportive entre élèves de CE2-CM1 dans le cadre des activités scolaires.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit et fait l'objet d'une convention ci-annexée.

▪ **Convention de mise à disposition de la salle des fêtes**

Mise à disposition de la salle des Fêtes pour l'Inspection Académique, les mercredi 22 mai de 8h30 à 12h00 et jeudi 23 mai 2024 de 8h30 à 16h30 pour organiser le dispositif « 1, 2, 3 chantons » autour de la pratique du chant choral dans le cadre scolaire accueillant 400 élèves répartis sur les deux jours.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit et fait l'objet de deux conventions ci-annexées.

▪ **Contrat de location du théâtre Molière pour les élèves du collège d'Aucamville**

Signature d'un contrat de location du théâtre Molière avec le collège d'Aucamville pour l'organisation de répétitions et d'une représentation théâtrale, la journée de samedi 08 juin 2024.

Cette location est conclue pour un montant de 150€ conformément à la délibération N° 2023.05.24.037 en date du 24 mai 2023.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 20
Absents excusés Représentés : 9
Absent : /

Date convocation 12 septembre 2024

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

- 2 OCT. 2024

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Tanguy THEBLINE, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Anne-Marie AGUADO, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN.

Étaient excusé(es) représenté(es) : Pascal PAQUELET (pouvoir à M. ROUGÉ), Patricia PARADIS (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Marie-Claude FARCY (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à I. BESSIERES), Bernard BARBASTE (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à P. BARCENAS), Olivier DESPRINCE (pouvoir à B. DEVAY), P. AGULHON (Pouvoir à A-M AGUADO), Christine COGNET (pouvoir à G. BUSIDAN).

Était absent : /

Secrétaire de séance : Tanguy THEBLINE



▪ **Avenant aux lots N° 1- 2 et 3 du marché PYRENET**

Un avenant aux lots n°1-2-3 du marché « Achats de produits d'entretien d'hygiène et matériel de nettoyage » a été conclu avec l'entreprise PYRENET sise 3 Rue D'ISABY - ZA du Parc des Pyrénées - 65420 IBOS dans les conditions de l'avenant présenté et joint en annexe.

L'avenant prend effet au 08 juillet 2024. Les sommes nécessaires sont inscrites au budget 2024.

Entendu cet exposé, les membres du Conseil Municipal ont pris acte du rendu des décisions du Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Tanguy THEBLINE
Secrétaire de séance,

Michel ROUGÉ
Maire,

<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Absents excusés Représentés : 9 Absent : /</p> <p>Date convocation 12 septembre 2024</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p>	<p>Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Tanguy THEBLINE, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Anne-Marie AGUADO, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN.</p> <p>Étaient excusé(es) représenté(es) : Pascal PAQUELET (pouvoir à M. ROUGÉ), Patricia PARADIS (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Marie-Claude FARCY (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à I. BESSIERES), Bernard BARBASTE (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à P. BARCENAS), Olivier DESPRINCE (pouvoir à B. DEVAY), P. AGULHON (Pouvoir à A-M AGUADO), Christine COGNET (pouvoir à G. BUSIDAN).</p> <p>Était absent : /</p> <p>Secrétaire de séance : Tanguy THEBLINE</p>
---	--